

**HOTEL DE VILLE** - Place Georges Clemenceau - 99 Rue Carnot - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

☎ 03.86.87.62.00 ✉ [accueil@villeneuve-yonne.fr](mailto:accueil@villeneuve-yonne.fr)

---

**PREFECTURE DE L'YONNE**

**Place de la Préfecture**

**89000 AUXERRE**

Villeneuve-sur-Yonne, le 15 Avril 2020

**Vos réf :**

**Nos Réf :** Stéphanie GAUDIER

**Objet :** Fermeture de la Poste

Monsieur le Préfet,

Par le présent courrier, je me permets d'attirer votre attention sur la fermeture de certains bureaux de Poste dans notre département à l'image de celui de Villeneuve sur Yonne.

Dans notre département, seuls 13 bureaux de Poste sont ouverts. Villeneuve sur Yonne, avec une population de près de 5400 habitants, ne peut se permettre d'avoir son bureau de Poste fermé.

Si nous comprenons que toutes les mesures de sécurité sanitaire doivent être prises en cette période de pandémie de Coronavirus afin de protéger les agents et les usagers de la Poste, pour autant, vous comprendrez que cette situation n'est pas sans poser des problèmes importants en matière d'accès aux prestations postales sur notre territoire. Les personnes âgées et sans mobilité n'ont donc aucun moyen de retirer de l'argent à Villeneuve sur Yonne pour faire leur course ou de pouvoir procéder aux opérations postales.

Les habitants de ma commune ne cessent de nous interpellier sur leurs difficultés non seulement pour l'envoi des courriers postaux mais aussi et surtout pour leurs activités bancaires : retrait au dépôt d'espèces, dépôts de chèque ainsi que remise de fonds commandés par la Direction générale des Finances Publiques.

Le Gouvernement demande aux citoyens de limiter leur déplacement pendant cette épidémie. Des attestations de déplacement dérogatoire sont mises en place mais aucune case ne correspond à des déplacements pour aller dans une Poste voisine de notre commune, si tant est qu'elle soit ouverte.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de bien vouloir m'indiquer les solutions que nous pourrions mettre en œuvre pour aider nos concitoyens.

Il ne me semble en effet pas déraisonnable que la Poste de Villeneuve sur Yonne soit ouverte deux jours par semaine, sans mettre en danger la santé des personnels et des usagers, afin d'apporter à ces derniers un service minimum vital en cette période.

Restant à votre disposition pour échanger avec vous sur ce sujet,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

*Respectueusement*

**Cyril BOULLEAUX,**  
Maire de Villeneuve-sur-Yonne  
Vice-président de la Communauté  
D'Agglomération du Grand Sénonais

